

Affouages et Nettoyements : Merci de bien vouloir venir vous inscrire en Mairie avant le 15/03/2018.

Alambic : l'alambic est disponible du 16 octobre 2017 au 18 mai 2018, de 6h00 à 19h00 (sauf dimanche et jour férié). Tarifs Raonnais : 20 € et extérieurs : 35€.

ENEDIS/GRDF : La relève des compteurs se fera sur la commune de Raon aux Bois du 13/03/2018 au 14/03/2018.

En cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index par internet ou téléphone.

- Pour l'électricité : www.enedis.fr ou 09.70.82.53.83
- Pour le gaz : www.grdf.fr/releve ou 09.69.39.97.45

Travaux extérieurs : Horaires à respecter pour les travaux de tonte et autres travaux bruyants :



- jours ouvrables : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30.
- le samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h.
- le dimanche : de 10h à 12h.

Une exception sera faite, après information en mairie, pour les personnes effectuant de gros travaux qui nécessitent une location d'engins. Dans ce cas, les horaires du samedi et du dimanche seront de 7h à 19h.

Feux :

Comme dans tout le département des Vosges, les feux en plein air sont interdits sur tout le territoire de la commune.

Gilets Jaunes : Les piétons n'ont pas l'obligation de porter un gilet jaune. Aussi, le port d'éléments de visibilité rétro réfléchissants ou fluorescents sur les vêtements, sur le cartable ou sur des brassards est vivement recommandé la nuit ou par faible visibilité.

Chiens : La divagation des chiens est interdite sur la voie publique de jour comme de nuit. Un chien en état de divagation s'expose à de nombreux risques (accident de la circulation) et représente également un danger pour les autres car il pourrait mordre ou attaquer des passants.

En cas de problème : (fuite d'eau par exemple), veuillez contacter directement M. Gérard TALIELTI au 06.15.74.90.32, M. Gilles PIERRE au 06.16.72.66.66, ou encore M. Le Maire au 06.11.34.07.43. En ce qui concerne les affaires scolaires, vous pouvez contacter Mme Laure KELLER au 06.82.45.89.46.

LE P'TIT RAONNEUR



Commune de Raon aux Bois

Info N° 60

Mars – Avril 2018

Le dernier recensement de la population fait état de 1270 Raonnaises et Raonnais au 01 Janvier 2018.

La baisse de l'effectif de nos enfants scolarisés nous contraint à fermer une nouvelle classe dès la rentrée scolaire de Septembre 2018.

La PMI (Protection Maternelle Infantile) nous oblige à revoir nos structures concernant l'accueil de nos périscolaires pour des raisons de sécurité à proximité du ruisseau. C'est pourquoi les activités du chalet seront transférées dans une salle de classe dès la prochaine rentrée scolaire avec quelques aménagements.

Etant donnée la faible augmentation des tarifs de notre prestataire de services, le montant et le mode de contractualisation des affouages ont été reconduits à l'identique pour 2018.

Pour des raisons de sécurité, trois portes de service en PVC ont été mises en place au sein de nos bâtiments destinés au traitement de notre réseau de distribution d'eau publique.

L'USAAR n'a pas pu nous faire parvenir à temps son article destiné à paraître sur le Fil de la Niche, merci à Hubert pour nous avoir communiqué le petit récapitulatif 2017 ci-joint.

Actuellement en classe de Première, Ophélie PETIN vient d'effectuer un stage en milieu professionnel au sein de nos structures scolaires et périscolaires.

La municipalité va accueillir Séraphin AUGIER du 19 au 23 Mars 2018 dans le cadre d'un stage scolaire à vocation comptable principalement, bienvenue à lui.

A votre entière disposition,

Philippe NOEL

MANIFESTATIONS

<p>Samedi 3 Mars Salle Polyvalente A 20h00</p>  <p>Loto de l'USAAR Buvette, Sandwichs sur place. Réservation : 06.11.03.48.58 Ou usaar.foot@orange.fr</p>	<p>Dimanche 4 Mars 10h00 à L'Eglise</p> <p>Pèlerinage de Saint Del</p>
<p>Samedi 24 Mars Nettoyage de Printemps</p>  <p>Rendez-Vous à 9h devant la Mairie</p>	<p>Samedi 31 Mars Petit Chalet du Bexy-13h30 Raon Bonheur organise :</p>  <p>Une chasse aux œufs de Pâques pour les petits et les Maternelles. Des mini olympiades pour les enfants de primaire et de sixième. Raonnais ou non. Participation de 3€ par enfant. Renseignements et inscriptions au 06.23.86.51.09 ou 06.14.84.66.16</p>
<p>Dimanche 15 Avril Salle Polyvalente-14h00</p>  <p>Concours de belote organisé par Notre Petit Cabaret. Inscriptions à partir de 13h30 (10€) Casse-Croûte du soir (8€) Bénéfices reversés à l'Institut de Cancérologie de Lorraine (ICL)</p>	<p>Dimanche 29 Avril Monument aux Morts à 11h00</p> <p>Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation</p>

A VENIR

Mardi 1^{er} Mai : vente de Muguet organisée par les Amis de l'Ecole

Dimanche 6 mai : 31^{ème} Chapitre de la Confrérie des Rognons Blancs.

Mardi 8 mai :

Commémoration du 73^{ème} anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945.

Rando VTT Arches.

Passage de la course Cyclo Sportive Route Verte organisée par le Véloce Club Spinalien.

A VENIR

Dimanche 20 Mai : TROC VERT organisé par l'ASCL

Dimanche 27 Mai : Marche Populaire Organisée par les Sapeurs-Pompiers

VIE COMMUNALE

Mairie-Agence Postale :

Horaires d'ouvertures : -Matin : du Lundi au Samedi : de 8h à 12h.
-Après-Midi : Lundi et Mercredi : de 14h à 17h.
-Mardi, Jeudi et Vendredi : de 16h à 17h.

Bibliothèque : Horaires : - Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h à 18h
- Mercredi de 14h à 18h et Samedi de 10h à 12h.

Heure du Conte : Les jeudis 22 février, 22 mars et 19 Avril à 16h15 à la Bibliothèque.



Relais assistantes maternelles :

Prochaines animations à la bibliothèque les 16 mars et 13 avril de 9h à 11h.
Animations gratuites permettant aux assistantes maternelles de se retrouver pour échanger, partager conseils et expériences et permettant aux enfants de bénéficier d'activités d'éveil avec d'autres enfants. Les parents sont les bienvenus.

Trophée Roses des Andes : afin de sponsoriser cette action humanitaire 100 % féminine, la possibilité de déposer en mairie vos vieux papiers vous est offerte.

SICOVAD : A compter du 5 mars 2018 inclus, la collecte des ordures ménagères résiduelles sera effectuée le **lundi matin à partir de 5h**.

Il convient ainsi de sortir vos déchets la veille au soir. La collecte des sacs jaunes n'est pas concernée par ce dispositif et reste inchangée.

Opération « Plantez des Haies ! » : Les haies champêtres sont précieuses et utiles à tous. L'opération « Plantez des Haies » vise à encourager la plantation de haies champêtres dans le département et vise aussi bien les exploitants agricoles, les particuliers, les associations ou les collectivités. Le règlement et les candidatures sont à retirer sur le site internet de la Fédération des Chasseurs des Vosges : www.federationchasseurs88.fr. Plus d'infos au 03.29.29.00.67 ou par mail : sjude@vosges.fr.

VIE COMMUNALE

Centre aéré : Le centre fonctionne du 26 février au 2 mars et du 5 au 9 mars (en fonction du nombre d'inscrits). Les thèmes sont : « A Rio.....ou à Dunkerque » pour la première semaine et « A la Neige » pour la 2^{ème}. Renseignements ou inscriptions auprès de Pierre Marchal au Centre Aéré ou à la mairie.



INSEE : Enquête sur les conditions de travail : L'INSEE en partenariat avec la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques), prépare entre le 19 février et le 17 mars 2018, une enquête sur les conditions de travail.

Cette enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Vous serez prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

CEI : Centre d'Echanges internationaux : Accueillir un lycéen étranger.

Le CEI (Association loi de 1901) recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française.

Pendant toute la durée du séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche du lieu d'hébergement. Renseignements : Christiane LÉBOUBE -Vosges- 03.29.51.10.76 ou 06.72.82.45.36 c_leboube@hotmail.fr.

Accès Internet : Comment avoir accès à Internet lorsque nous nous trouvons dans une zone où le réseau ne passe que par intermittence ? Ces zones dites « blanches ADSL (<3 Mb) » représentent encore environ 500 communes en France. La solution vient peut-être de ce nouveau produit développé par la Startup française Dyrun.

Répondre à ses emails, regarder des films en streaming, passer des appels vidéo, etc. A l'heure du tout connecté, il est nécessaire d'avoir une connexion performante afin de répondre à de nombreux besoins de la vie courante.

La mairie a été dotée d'un appareil pour 1 an limité à 500Mo/jour. Si vous pensez que votre réseau est insuffisant vous pouvez vous rendre à la mairie et faire une demande de prêt gratuite (pour une durée limitée) de la Box DYRUN afin de tester votre installation (débit de réception et de sortie).